

**De:** Jean-Louis Chamard [jl.chamard@chamardetassocies.com]

**Envoyé:** 9 novembre 2009 08:50

**À:** Bourque, Jean-François; Bourque, Jean-François

**Objet:** Re: Hauteur et pente de la cellule

Bonjour,

La hauteur de la cellule à sa fin de vie utile est bien de 18 mètres. Les pentes sont aussi de 4:1.

Meilleures salutations !

Jean-Louis Chamard  
Chamard et Associés Inc.  
[jl.chamard@chamardetassocies.com](mailto:jl.chamard@chamardetassocies.com)  
T : 418-658-3362  
F : 418-657-6261  
C : 418-554-4105

Le 2009-10-28 à 10:30, <[jean-francois.bourque@mddep.gouv.qc.ca](mailto:jean-francois.bourque@mddep.gouv.qc.ca)> <[jean-francois.bourque@mddep.gouv.qc.ca](mailto:jean-francois.bourque@mddep.gouv.qc.ca)> a écrit :



Bonjour M. Chamard,

En relisant le dossier, j'ai besoin d'obtenir votre position finale sur la hauteur et la pente de la cellule, car j'ai trois informations contradictoires. Cette position concerne la hauteur finale et la pente de la cellule une fois remplie à pleine capacité.

1- Dans le Certificat d'autorisation de 2005 (sols inférieurs à C), la cellule de même capacité (668 000 mètres cube) devait avoir **18 mètres** de hauteur hors sol.

2 - Dans le premier rapport principal de l'étude d'impact déposé, celui du 30 avril 2008, on indique à la page 54 que la hauteur sera de **18 mètres** hors sol, toujours avec des **pentés 3:1**. Par contre, le calcul technique de la section 5.1.2 et 5.1.3 de l'annexe 2.1 (cahier annexes 1 et 2 du 30 avril 2008) indique qu'on devra **conserver une pente de 4:1** pour avoir une bonne stabilité de l'interface argile-membrane.

Note: L'annexe 3.3 sur la simulation visuelle ne donne pas d'indication sur la hauteur de la cellule.

3 - Dans le rapport principal d'octobre 2008, page 38 de l'étude d'impact on indique que : "Une fois remplie à pleine capacité (668 000 mètres cube), elle possèdera une hauteur de **14 mètres** hors sol, toujours avec des **pentés de 3:1**." Ce 14 mètres a été repris dans mon avis de recevabilité et dans les communiqués du BAPE.

Vous comprendrez que pour une même capacité, la cellule ne peut avoir 4 mètres de hauteur de différence.

Ma question:

**Quelle est la bonne hauteur finale et la pente de la cellule, une fois qu'elle sera remplie à pleine capacité, soit 668 000 mètres cubes?**

Nous souhaiterions avoir votre réponse par écrit.

De même, on s'attend à ce que les informations sur la hauteur et la pente (rectification ou confirmation) soient inclus dans votre présentation du projet à la première soirée d'information du BAPE afin que la population et le BAPE prenne connaissance de la bonne information.

SVP me confirmer, dès reçu, la réception de ce message. Merci

Meilleures salutations,  
JFB

**Jean-François Bourque, ing.f.**

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,  
Direction des évaluations environnementales,  
Service des projets industriels et en milieu nordique  
675, boul. René-Lévesque Est, 6<sup>ème</sup> étage, bte 83  
Québec (Qc)  
G1R 5V7

Tél.: (418) 521-3933 poste 4804

Fax: (418) 644-8222

Courriel: [jean-francois.bourque@mddep.gouv.qc.ca](mailto:jean-francois.bourque@mddep.gouv.qc.ca)